

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

La méthanisation, une vraie usine à gaz

Biométhane, énergie verte, cercle vertueux... Les commentaires décrivant la méthanisation sont plus élogieux les uns que les autres. Est-ce bien justifié ? A y regarder de plus près, rien n'est moins sûr.

A l'heure où bon nombre d'éleveurs sont dans l'obligation de vendre une partie de leurs animaux, faute de nourriture, le président de la région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard promet un label pour les unités de méthanisation ; bien conscient qu'il faut faire plaisir à tout le monde et qu'il ne faut pas opposer les différents systèmes de productions. Cette orientation met en opposition nourriture pour le méthaniseur et nourriture pour les troupeaux et les humains.

Le seuil de subvention pour une unité de méthanisation est important, pour la construction et pour le rachat de l'électricité produite. Et nous ne parlons pas de la gestion des digestats de la méthanisation et de ses conséquences, à long terme, sur nos sols, ni de l'acheminement de la « nourriture » jusqu'au méthaniseur.

Est-ce défendable aujourd'hui de garder les vaches à l'étable toute l'année en les gavant de maïs, le plus souvent complétement par du soja OGM issu de la destruction de la forêt Amazonienne au Brésil ?

Est-ce défendable de retourner des prairies, véritables puits de carbone et réservoirs de biodiversité, pour des cultures annuelles gourmandes en intrants alors que la consommation de pesticides continue de battre des records ?

Cette promotion de la méthanisation vise un double objectif. D'une part, légitimer son intérêt aux yeux du grand public en lui collant une image faussement écolo. D'autre part, retrouver de la compétitivité sur les marchés agricoles à grand renfort d'argent public.

Derrière la production d'énergie verte, version méthaniseur, se cache, une fois de plus, l'industrialisation à marche forcée de l'agriculture.

Isabelle Connan, administratrice du CEDAPA



Une année de pâturage à l'EARL de Kerbabu



Cette année, l'Echo vous proposait de suivre Elisabeth et Pascal Beuzit tout au long de l'année, pour présenter leurs pratiques de gestion du pâturage. Voici le dernier épisode.

Depuis le mois de juillet

Lors du dernier épisode, le quatrième tour de pâturage était en cours et les vaches étaient encore en pâturage plat unique. Le tour s'est terminé le 20 août. Elisabeth et Pascal craignaient que la pluie ne vienne pas, ce qui s'est avéré. *« La pluie a tardé à venir et l'herbe ne poussait plus. L'intervalle de retour sur les paddocks est passé de 40 à 30 jours, nous avons donc commencé à distribuer de l'enrubannage. »* commence Elisabeth. A partir du 5 août, 6 kgMS/VL d'enrubannage, récolté cette année, était distribué tous les matins avant le pâturage. La pluie d'août a relancé la pousse mais pas suffisamment pour repartir en herbe plat unique. 3 kgMS de maïs a été ajouté à la ration à partir du 3 septembre. *« Il nous restait 15 jours de distribution avec la fin du silo de 2018. »*. Après avoir réalisé un bilan fourrager, Elisabeth et Pascal se sont rendu compte qu'ils n'allaient pas avoir assez de fourrages pour cet hiver avec la ration qu'ils se sont donné comme objectif. *« Cet hiver nous souhaitons donner moins de maïs et ne pas distribuer de tourteau de colza. Elle sera composée de 2/3 d'enrubannage et d'1/3 de maïs ensilage. Ce qui correspond à 180 bottes d'enrubannage, or nous avons déjà entamé les stocks de cet hiver, il nous reste plus que 161 bottes. Au 20 septembre, nous avons donc préféré arrêter de distribuer de l'enrubannée et le garder pour cet hiver. Notre maïs n'étant pas assez mûr pour être récolté si tôt, nous avons acheté 1.8 ha de maïs ensilage sur pied pour le distribuer en complément du pâturage. »*

Le 6^{ème} tour

Il a commencé le 1er octobre. *« Jusque-là, tout allait bien. Mais la consommation du maïs récolté cette année a mis le troupeau en limite d'acidose et une vache en météorisation. Ce maïs frais associé à des jeunes repousses d'herbe d'automne très appétente et riche en azote ne suffisait pas à faire ruminer le troupeau. Dès les premiers signes d'alerte, nous avons imposé aux vaches de manger du foin avant leur ration de maïs du matin et du soir. C'était un peu contraignant mais nous avons rapidement rétabli la santé du troupeau. Il fallait être vigilant. Nous avons compté le nombre de coup de mâchoire entre deux bouchés, observé les bouses et surveillé le taux d'urée dans le lait. En prévention nous avons mis 1 L d'huile de table dans un bac de 1000L d'eau et mis 3L de vinaigre de cidre sur le maïs pendant 3 jours pour drainer le foie. »*

La ration actuelle est composée de 3 kgMS de foin, 6 kgMS de maïs ensilage, 1 Kg de tourteau de colza et de pâturage. Elisabeth note que sur les vieilles pâtures, le risque de météorisation est plus faible car la végétation est plus variée, favorisant la rumination.

Le pâturage d'automne

« Vu le risque de météorisation, les vaches ne sortent pas le ventre vide à l'automne. La part de distribuée est adaptée en fonction de l'herbe disponible. Nous essayons de faire raser les paddocks pour que l'herbe ne soit pas étouffé l'hiver et pour un bon démarrage en début de printemps. Le plus dur à gérer d'une année sur l'autre, c'est la qualité de l'herbe qui n'est jamais la même. Cette année elle est appétente et riche en azote. Sur les prairies très productives nous mettons un fil avant pour rationner les vaches et limiter le risque de météorisation. Nous faisons pâturer les vaches temps que c'est possible. Le facteur limitant ici, c'est la portance des pâtures. Au printemps il est difficile de sortir tôt donc nous maximisons le pâturage en automne-hiver lorsque la météo le permet. Un couvert d'avoine a également été implanté derrière le maïs pour le faire pâturer cet hiver. » explique Pascal.

Les bandes pharmacies

« C'est la chicorée et le plantain qui se sont le plus exprimés. En observant les vaches nous avons remarqué que c'était celles qui en avaient besoin qui les pâturaient le plus. Nous avons une vache avec une langue de bois et une autre à leuco qui sans doute en ressentaient le besoin, elles ont passé leur temps sur la chicorée. Nous sommes contents de ces bandes, la gestion du pâturage n'a pas été difficile, tout était bien pâturé à chaque passage. » explique Elisabeth.

La suite ?

« Nous étions en réflexion sur la conversion bio. Nous avons réalisé du désherbage mécanique sur notre maïs, diminué l'effectif de vaches laitières et les 10 ha accessibles que nous venons d'obtenir nous conforte sur notre décision de conversion ». Tout est réuni pour pouvoir passer le cap.

La ferme

2 UTH

55 VL traites, 63 ha de SAU

54 ha de prairies, 7 ha de maïs et 2 ha d'orge

Chargement : 1.34 UGB / ha

Lait produit/VL: 20.1 kg, mois moyen de lactation: 7.1

TB: 41.5 TP: 33.2

> L'Assemblée Générale du CEDAPA

L'Assemblée Générale du CEDAPA se déroulera cette année à la **salle des fêtes de Plainetel, le jeudi 28 novembre 2019.**

Programme: l'AG statutaire se déroulera le matin, de 10h30 à 12h30. L'après-midi une conférence-débat sur «La place et l'avenir de nos systèmes herbagers dans le contexte agricole et sociétal actuel» avec l'intervention d'un sociologue spécialisé nous permettra d'échanger ensemble sur le sujet.

La journée se clôturera vers 16h30 par un pot de l'amitié.

> Prochaines formations

Connaître les bonnes pratiques pour prévenir les mammites, mercredi 6 novembre à Hénon. Programme: apports théoriques et échanges sur la pathologie, les facteurs de risque, ses conséquences et les pratiques à risques.

Pass'MAEC 1 le jeudi 7 novembre à Loudéac. Premier suivi azote obligatoire dans les 3 premières années de signature de MAEC SPE. Programme: rappels des différents points du cahier des charges et des enregistrements à effectuer; réalisation du calcul de la Balance Globale Azotée; échanges autour des pratiques à risques concernant l'azote.

Pass'MAEC 2 le jeudi 14 novembre à Guerlesquin et dans la baie de St Brieuc. Mardi 19 novembre dans le Mené. Mardi 11 février 2020 dans le Trégor. Jeudi 27 février sur le BV du Trieux. deuxième suivi azote obligatoire dans les deux dernières années de signature de MAEC SPE. Programme: Point sur le cahier des charges, suivi azote et calcul de la BGA, échanges autour des résultats technico-économiques de fermes herbagères, visite de ferme.

Poursuivre son évolution en élevage de bovins allaitants, vendredi 22 novembre à Taden. Programme: échanges autour de la conduite des troupeaux en système herbager en période hivernale.

Initiation au parage des bovins, hiver 2019/2020. Programme: les différentes maladies du pied, réalisation d'un parage d'urgence, travailler en sécurité, contention et posture.

Traiter les ruminants grâce aux médecines naturelles: exemple de l'aromathérapie. Sur 4 jours: lundi 6 janvier 2020, jeudi 6 février, jeudi 5 mars et mardi 24 mars. Apports théoriques et pistes de réflexion sur les fermes pour améliorer ses performances.

Gérer les relations et les ressources humaines au sein de son exploitation. Sur deux jours, jeudi 16 janvier 2020 et mardi 10 mars. Programme: Principes de la communication non violente, mises en situation, retours d'expériences.

Comprendre le fonctionnement de son sol et adapter ses pratiques. Sur deux jours en mars et avril 2020, à Tréssigneaux. Programme: apports théoriques sur le fonctionnement du sol en lien avec les pratiques agricoles, méthode de diagnostic de sol, identification des déséquilibres, techniques d'amélioration, étude de cas sur le terrain.

Un Groupe Vélage groupés d'automne vient d'être créé au CEDAPA. La prochaine journée aura lieu début décembre pour une visite de ferme à Loscouet-sur-Meu (22).

**Pour plus d'informations et les inscriptions, contacter le CEDAPA:
02.96.74.75.50**

Annonces

Cherche emploi salarié en élevage bovin lait herbager, temps plein ou partiel, secteur 22, 35, 56. 3 ans d'expérience en élevage. Simon Gallerand: 06 72 52 59 02

Couple recherche ferme pour projet d'élevage Bio avec transfo.

Secteur Ouest de St Brieuc / Sud Goelo. Habitation sur site avec bâtiments agricoles. Achat et/ou location 20 à 40 ha.

Isabelle MELLERIN et Raphaël ALEXIS. Tél : 06 37 15 88 39

VEND parcelle de 6 ha (1ha de saule planté et bon à récolter, 040 are de taillis, le reste en herbe) à Kergrist (56300) au lieu dit Berrin.

Contact: Joseph Servel
06.82.97.10.49

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

Le bilan fourrager, une nécessité pour les années à venir

Chaque année est différente tant pour la pluviométrie que pour l'ensoleillement. En 2019, les Côtes-d'Armor et le Finistère ont été épargnés par la sécheresse, mais qu'en sera-t'il à l'avenir ? Dans ce contexte de changement climatique, les agriculteurs de la Bretagne nord ne doivent plus gérer à tatillon les stocks fourragers de leur ferme. Pour avoir une plus grande maîtrise de son système et anticiper les déficits de fourrage, Jean-Pierre Guernion, éleveur laitier du GAEC des mouettes rieuses à Hillion, réalise un bilan fourrager chaque année. Il nous explique pourquoi et comment.

Pourquoi réaliser un bilan fourrager ?

« J'ai commencé à le faire il y a quelques années avec le groupe de la Baie de Saint Briec du CEDA-PA. Pour moi, c'est aller jusqu'au bout de l'autonomie. Ça me permet de comprendre, d'analyser et de maîtriser mon système. Les bilans fourragers sont utiles pour faire le point sur les stocks à des moments cruciaux pour se sécuriser intellectuellement ou prévoir des besoins d'achats. » explique Jean-Pierre. Au GAEC des Mouettes rieuses, deux bilans fourragers sont réalisés chaque année, en sortie d'hiver et en automne au moment de la récolte de maïs. « Pour moi, le plus important est celui de septembre car il va déterminer les fourrages à acheter et la gestion des bêtes en fonction du nombre de places en bâtiment. Celui de mars me permet de faire un point sur le réalisé en même temps que je fais mes prévisions d'ensilage d'herbe. Celui-ci est moins important car on est dans une période faste pour le fourrage, mais il est nécessaire pour être sûr de bien passer l'été ».

Partir des besoins

Pour commencer, il est nécessaire d'estimer les besoins des animaux présents sur la ferme. Pour cela, il faut convertir les animaux en UGB. Par exemple, chez Jean-Pierre il y a 80 UGB, tous animaux confondus. Il estime qu'1 UGB consomme 5.4 TMS/an ou 450 kgMS/mois, soit 432 TMS sur l'année pour les 80 UGB. La consommation d'1 UGB dépend de la race, du niveau de production, etc. Elle est donc à ajuster pour chaque ferme.

Calcul des stocks

Les stocks de la ferme comprennent : les stocks de l'année 2018, ceux restant de 2017 et les achats éventuels. Pour le foin, l'enrubannage et éventuellement la paille : multiplier le nombre de balle par leur poids en kg MS. Il existe des tables d'ordre de grandeur de poids des balles de foin et de paille. Par exemple une

balle de 1.5 m de diamètre fait entre 250 et 300 kg pour du foin et 160 à 210 kg pour de la paille.

ORDRE DE GRANDEUR DU POIDS MOYEN DES BALLES RONDES FOIN ET PAILLE		
Diamètre de la balle	Poids moyen d'une balle de foin	Poids moyen d'une balle de paille
▶ 0,90 m	100 à 150 kg	70 à 100 kg
▶ 1,20 m	180 à 220 kg	100 à 130 kg
▶ 1,50 m	250 à 300 kg	160 à 210 kg
▶ 1,80 m	380 à 500 kg	250 à 320 kg

Institut de l'élevage.

Hauteur du silo	TABLE DE DENSITÉ DE L'ENSILAGE DE MAÏS (KG MS/M ³)			
	Taux de matière sèche			
	20 %	25 %	30 %	35-40 %
▶ 1 m	150	175	200	225
▶ 1,5 m	160	185	210	230
▶ 2 m	165	190	215	240

Pour l'ensilage d'herbe, diminuer les valeurs ci-dessus de 10 %. Pour l'ensilage d'herbe mi-fané en brins longs, soustraire 20 % des valeurs du maïs.

Institut de l'élevage.

→ Tableau 1 - Densité des silos couloir en kg MS par m³

Hauteur silo	Taux de matière sèche			
	20 %	25 %	30 %	35 %
1 m	150	175	200	225
1,5 m	158	183	208	233
2 m	166	191	216	241

(Source Institut de l'élevage)

Calculer le volume des silos

Silo couloir

$$\text{Volume} = \frac{(L1 + L2) \times h \times l}{2}$$

L1 = longueur du mur du silo
L2 = longueur de maïs dépassant le mur
l = largeur entre les deux murs (face intérieure)
h = hauteur du mur

Silo taupinière

$$\text{Volume} = L \times l \times h$$

L = longueur du silo
l = largeur mesurée à mi-hauteur
h = hauteur maximale

Source : Idelle

> Dossier

Faites de même pour le silo de maïs avec la formule volume (longueur x largeur x hauteur du silo taupinière) x densité. Là encore, des tables de densité d'ensilage de maïs et d'herbe existent.

Les références retirent 10% de perte à ces stocks, mais ce chiffre est à adapter selon votre expérience.

N'oubliez pas de calculer les stocks de méteil, betteraves et autres fourrages stockés, et veillez à ce que tout soit converti en TMS.

Chez Jean-Pierre, les stocks au 30 septembre 2018 étaient composés de 30 TMS de foin, 10 TMS d'enrubanné, 112 TMS d'ensilage d'herbe,

66 TMS d'ensilage de maïs et 4 TMS de colza fourrager. Soit un total de 222 TMS de stock, dont 20 TMS de stock de sécurité au 30 avril 2019, en cas de début de printemps difficile. Les besoins des animaux d'octobre à avril sont de:

$$(7/12) \times 432 = 252 \text{ TMS}$$

Il manque donc 50 TMS pour pouvoir passer les 7 mois avec les 80 UGB. Il fait également du pâturage hivernal sur les 35 ha accessibles. Pour couvrir les 50 TMS manquant, les prairies doivent avoir un rendement d'environ 1.5 TMS/ha. Au final les 252 TMS de besoins sont composés de 218 TMS de fourrages stockés et de 50 TMS de pâturage hivernal.

PREVISIONNEL FOURRAGER

ANNEE		2018									
		gac des mouettes rieuses									
Fourrages	Qualité	stocks disponibles			Quantité totale en TMS	Besoins			Stock mesuré au 30/04/2019		
		Quantité	Poids unitaire	total en TMS		quantité attribuée aux VL	quantité attribuée aux génisses	report de stock souhaité			
Foin	Mauvais				30	15	10	5	8		
	Bon	9	390	4							
	Bottes légères	76	350	27							
Enrubannage	Bon	32	250	8	10	5	5	0	4		
	Mauvais	10	200	2							
Ensilage Herbe	Grand silo + 2017	327	220	72	112	82	30	0	2		
	Silo neuf	200	200	40							
Ensilage Maïs	2017	80	200	16	66	40	11	15	27		
	2018	238	210	50							
AUTRES					4	4	0	0			
colza fourrager		2,4	1500	4							
méteil											
betteraves											
paille											
TOTAL STOCKS				222			146	56	20	41	
		stocks - report		202							
							VL	Génisses			
		nombre UGB VL+génisses		80			60	20			
(1) 3.2 T correspond à 7 mois de besoins/UGB, pâturage compris		Besoins/UGB (1)		3,2			3,2	3,2			
		Besoins totaux		256			192	64			
		EXCEDENT/ DEFICIT		-54							
(2) surf. Susceptible d'être pâturée d'octobre à		surf. Pâture ha (2)		35							
(3) correspond aux besoins - les stocks pour 7		tonnage/ha à pâturer (3)		1,5							

Tableur utilisé par Jean-Pierre Guernion pour réaliser ses bilans fourragers
Vous pouvez retrouver ce tableur sur le site internet du Cedapa: WWW.cedapa.com

Jean-Pierre différencie bien les stocks de foin et d'enrubannage en fonction de leur qualité et les ensilages en fonction de leur date de récolte pour affecter la meilleure qualité aux vaches laitières.

« *Fin mars, je fais le point sur mes stocks (bilan de campagne BCEL) en comparaison des prévisions. J'ai donc le bilan de ce qui a été consommé en fourrages stockés et la quantité d'herbe et de colza qui a été pâturée en hiver. A cette période, c'est la surface à ensiler au 15 mai qui m'importe : je dois faire mon stock principal pour l'hiver en visant les 1 TMS/UGB d'herbe récoltée en ensilage nécessaire pour l'hiver* ».

Les leviers en cas de manque de fourrage

« *Après avoir fait le bilan en mars, si je vois qu'il va me manquer du fourrage, je peux :*

- *vendre des animaux, principalement des réformes. A cette période, les cours sont encore bons.*

- *tarir plus tôt des vaches,*

- *mettre des animaux en pension à l'herbe chez un collègue bio,*

- *acheter du foin, sur pied ou stocké ou de l'enrubannage dès que possible pour profiter de prix intéressants.*

- *ensiler du méteil grain (orge, avoine, pois),*

- *semmer du colza/avoine juste après la moisson et avant le semis de prairie mi-octobre* ».

Jean-Pierre joue également sur les modes de récolte du maïs en fonction des quantités de besoins. S'il faut de la quantité, le maïs sera récolté en ensilage plante entière ; s'il en faut un peu moins,

ce sera en ensilage coupe haute (50 à 60 cm, sous l'épi) et si la quantité de fourrage nécessaire est moindre, le maïs est récolté en ensilage plante entière pour une partie et en maïs grain humide.

« *Ici en secteur séchant on pâture un maximum, mais si le temps part au très sec, on récolte (parfois moins d'1 tonne à l'ha de foin ou d'enrubannage) pour ne pas garder du stock sur pied qui n'a plus de valeur. Cela permet de maintenir le chargement à 1,5 UGB/ha* ».

Bilan de ce travail

« *Faire ces bilans depuis plusieurs années (voir tableau ci-contre) m'a permis d'apprécier les besoins des animaux plus en détails, de distribuer en hiver une ration de qualité, de connaître les besoins en stocks de sécurité et les rendements des prairies en hiver. Je note tout ! Ainsi je sais que mes prairies m'apportent entre 1.5 et 2.5 TMS/ha sur les 7 mois d'hiver (octobre à avril).*

Je connais mes besoins en stock supplémentaire, autrement dit : stocks de sécurité, ce qui correspond à environ 10% des besoins des animaux sur l'année (de 0.5 TMS/UGB). Ces stocks servent à sécuriser mon système en fin d'hiver / début de printemps, à gérer les transitions alimentaires, éviter de pâturer à contre-temps et assurer ma récolte d'ensilage d'herbe.*

Je sais également qu'il faut qu'on récolte au minimum 1 TMS/UGB d'ensilage d'herbe du 15 mai, stock qui ne sera ouvert qu'en octobre. Ça ne me gêne plus aujourd'hui de distribuer du stock en juillet pour éviter de tourner trop vite sur les pâtures. Ensuite, c'est l'année qui fait les stocks, on ne maîtrise bien sûre pas la météo mais on se rend compte que le rendement en herbe est assez régulier chaque année ».

* Stocks de sécurité

Pour faire face aux mauvaises années, il peut être nécessaire d'avoir des excédents, surtout en système très pâturant. Eric Favre, éleveur laitier en Loire Atlantique estime que les stocks de sécurité représentent entre 30 et 40 % des besoins du troupeau, 50% pour un système très pâturant.

A vous de créer votre référence locale en faisant ce travail systématiquement chaque année.

La ferme

2 UTH

57 VL + la suite 6000 L produits par vache. Bio

57 ha de SAU dont 53 accessibles en zone littorale très sèche.

42 ha de prairies multi-espèces, 7 ha de maïs, 8 ha de céréales (méteil).

Chargement 1.5 UGB/ha ; 0,5 Ha/UGB a en été.

7000 L/ha de SFP.

EARL MOUETTES RIEUSES

Stocks fourragers

Prévisionnel		30/09/18		30/09/17	
STOCKS au	stock	variatio	stock	variation	
ensilage maïs	76.0		74.0		
ensilage herbe	112.0		83.0		
enrubannage	0.0		10.0		
foin	30.0		30.0		
autres (dérobées...)	5.0		4.0		
Total STOCK	223.0	22	201.0		

BESOIN hivernaux		30/09/18		30/09/17	
nb UGB	81 UGB		76 UGB		
dont VL	54		50		
surface pâturable	35 Ha		35 Ha		
stock souhaité au 31/03	40 T		38 T		
stock / UGB		2.8		2.6	
pâturage / Ha pâturable		1.0		1.2	

Réalisé		31/03/19		31/03/18		31/03/17		31/03/16	
STOCKS au	stock	variatio	stock	variation	stock	variation	stock	variation	
ensilage maïs	31.0		38.0		15.0		25.0		
ensilage herbe	11.0		9.0		6.0		25.0		
enrubannage	2.0		8.0		8.0		8.0		
foin	14.0		12.0		12.0		1.5		
autres (dérobées...)	0.0		0.0		0.0		0.0		
Total STOCK	58.0	-9	67.0	26	41.0	-18.5	59.5		
STOCK / UGB	0.72		0.88		0.55		0.85		

Suivi des stocks fourragers de Jean-Pierre Guernion

> Fermoscopie

Le système herbager pour sortir la tête de l'eau



Dans les précédents numéros, vous découvriez les nouveaux administrateurs du CEDAPA: Nicolas Roverch, Alan Gouaziou et Michel Rault. Voici la présentation de Guillaume Menguy de Pont-Melvez (22), qui a également rejoint le Conseil d'Administration en novembre 2018.

Suite à son installation difficile en 2014, Guillaume s'est remis en questions et a évolué vers un système herbager économe.

Une installation qui coûte chère

Après 7 ans de salariat agricole et 2 ans installé en GAEC, Guillaume s'installe seul en octobre 2013 après un tiers. A l'installation, il possède 36 VL en race Prim' Holstein, sur 50 ha pour un assolement déjà orienté vers l'herbe avec 28 ha d'herbe, 17 ha de maïs et 5 ha de céréales. Les 4 premières années sont très difficiles financièrement « j'ai pensé tout arrêter ». Avec un coup de reprise de la ferme élevé à 330 000 € (foncier, bâtiments, matériels, cheptel et stocks) et poussé par ses conseillers à produire davantage

pour pouvoir rembourser ses emprunts, il achète 10 nouvelles vaches en autofinancement.

« Je fais mon calcul non plus sur le chiffre d'affaire mais sur les coûts de production »

Après avoir pensé cesser son activité, il tente le tout pour le tout en mettant plus d'herbe « J'ai toujours aimé l'herbe et j'étais intimement convaincu de ses bénéfices. Alors j'ai testé, je n'avais plus rien à perdre ». Il arrête les céréales et change sa manière de voir les chiffres : « Je fais mon calcul non plus sur le chiffre d'affaire mais sur les coûts de production pour réduire mes charges

> Fermoscopie

au maximum et améliorer la valeur ajoutée sur ma ferme ». S'ensuit alors une diminution des charges, de la surface en maïs et de concentrés distribués. Guillaume passe ainsi de 17 ha de maïs en 2013 à 8,5 ha en 2016 et ferme pour la première fois son silo de maïs au printemps. En 2017, il passe en tout herbe. Il remet 2 ha de maïs en 2019 mais n'est pas convaincu « exploiter de l'herbe suffit puisque ce fourrage est équilibré. Le maïs n'est pas indispensable sur ma ferme et c'est beaucoup de travail ». Avec une situation financière stabilisée, Guillaume passe en bio en octobre 2018.



« Je fais pâturer les vaches jusqu'à 1 km »

Une gestion rigoureuse de l'alimentation du troupeau et du pâturage

Les vaches de Guillaume sont au pâturage toute l'année « Je fais pâturer mes vaches jusqu'à 1 km sur des paddocks de 1,5-2 jours de 0,80 à 1,20 ha. Elles sortent même l'hiver car j'ai des terres portantes ». Les stocks sont essentiellement du foin et de l'enrubannage. « Je fais un tour d'herbe tous les 15 jours avec mon herbomètre. On se fait l'œil avec le temps mais l'herbomètre permet toujours de trancher en cas de doute. Cet été, pour ne pas abimer les prairies, j'ai rentré les vaches en bâtiment le jour et distribué du stock pendant un mois. Elles ne sortaient que la nuit ». Cette année, 20 ha sont pâturés par les vaches et Guillaume en a débrayés 3,20 ha au printemps pendant la pleine pousse.

Du miscanthus en tant que substitut à la litière paille pour les veaux

Guillaume a souhaité tester le miscanthus, pour substituer la litière paille de ses veaux, en aire paillée. « J'ai acheté du miscanthus ensilé à 22€/m³, chez un agriculteur voisin. Je mets une sous-couche

de 10 cm au début, puis j'en rajoute quand c'est nécessaire. Je ne mélange pas, je ne trouve pas ça utile. C'est facile à mettre, ça sèche bien et c'est beaucoup plus absorbant que de la paille ! Je pense tester cette litière sur mes vaches cet hiver aussi. C'est important de diversifier mes approvisionnements en litière » explique Guillaume.

Les objectifs de Guillaume à moyens termes

« Je souhaite commencer à croiser mon troupeau. J'aime beaucoup les Holstein car elles produisent du lait, mais elles ne sont pas assez rustiques pour mon système et ont des soucis de fertilité ». Deux périodes de vêlages sont aussi souhaitées : 50% à l'automne et 50% au printemps. « Cela me permettrait de décharger le bâtiment l'hiver et les prairies des laitières l'été. Je souhaite également réduire mon troupeau pour diminuer le chargement et mon temps de travail. Cette année, j'ai déjà prévu de me faire remplacer un week-end par mois ». De nombreuses modifications de système sont donc en cours. Affaire à suivre...

La ferme

1 UTH
50 ha dont 24 ha accessibles, 47 ha d'herbe, 1 ha d'avoine, 2 ha de maïs
49 VL, 12 génisses gardées par an. 5200 L produits/VL
Chargement : 1.5 UGB/ha
Troupeau : 85% Prim Holstein, 15% de Normandes
Agriculture biologique, MAEC SPE 12%
Les chiffres en 2018 (2 mois livrés en bio)
217 000 L de lait produit 4660 L de lait produit / VL
40 ares d'herbe / VL
Annuités : 32000€/an EBE : 48956 €
Coût alimentaire : 85 € / 1000 L

Morgane Coulombel, animatrice CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas
Comité de rédaction : Jeanne Brault, Elisabeth Beuzit, Pascal Hillion, Franck Le Breton, Amaury Lechien, Olivier Josset.
Animation, coordination : Cindy Schrader
Mise en forme : Cindy Schrader ;
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Profession :

Je m'abonne pour : 1 an 2 ans
6 numéros 12 numéros

Adhérents / étudiants 23 € 35€

Non adhérents / établissements scolaires 32€ 55€

Soutien, entreprises 45€ 70€

Adhésion Cedapa 100 €

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département

